



*Découvrez
Partagez
Préservez!*

CHARTRE
INTERNATIONALE
DU PLAISANCIER
ECO-RESPONSABLE

CHARTRE INTERNATIONALE DU PLAISANCIER ECO-RESPONSABLE

Entrez dans l'aventure !

Devenez les Ambassadeurs

de la plaisance du 3^{ème} millénaire...

François Sarano

Fondateur de LONGITUDE 181

Patrice Bureau

Président de LONGITUDE 181

Eric Bearzi

Plaisancier Ambassadeur de LONGITUDE 181

Fanis Kiriacoulis et Romain Villeneuve

Armateurs Ambassadeurs de LONGITUDE 181

En signant cette charte, je m'engage à faire mon possible pour respecter et faire respecter à toute personnes à bord les principes et les conseils qu'elle promeut. Je m'engage également à partager cette charte avec mes voisins de ponton et à encourager sa diffusion et son application dans les clubs nautiques que je fréquente.

En collaboration
avec



Rejoignez nous sur www.longitude181.org !

Association LONGITUDE 181 – www.longitude181.org – contact@longitude181.org

Siège social : 12, rue la fontaine 26000 Valence – Adresse postale : 120, chemin du Bois de Malatras 38160 Chatte



*Découvrez
Partagez
Préservez!*

CHARTRE
INTERNATIONALE
DU PLAISANCIER
ECO-RESPONSABLE

Plaisancier Eco-Responsable

Cette charte est un guide. Ce n'est pas une somme de contraintes.

Elle est basée sur le respect des habitants du littoral, du milieu marin, des autres plaisanciers, de soi-même.

Son objet est de pousser chacun à s'interroger sur ses pratiques et de vivre une navigation dans des conditions optimales pour une préservation des littoraux fragiles et du milieu marin tous les jours un peu plus abimés par l'activité humaine.

1 - Préparez votre voyage.

- Préférez utiliser un moteur de recherche basé sur le respect de l'environnement comme Lilo, Ecosia.
- Choisissez un centre de location comportant une charte éthique et écologique. Assurez-vous que le bateau possédera un réservoir de gestion des eaux noires (eaux noires = eaux des toilettes).
- Pour rejoindre votre bateau, choisissez si possible un mode de déplacement éco-responsable. Le train et le bus en priorité, sinon la voiture avec plusieurs passagers.
- Informez-vous sur les habitants des régions et pays qui vous accueillent : tradition, économie, ressources, pénuries.
- Informez-vous sur les vents dominants, les parcours possibles, les abris, les possibilités de mouillages.
- Renseignez-vous sur les écosystèmes marins, les zones protégées, les règles en vigueur.
- Incitez votre équipage à se munir de crème solaire, de savons et de produits préservant le milieu marin (pensez que vos eaux de douches et de vaisselles partent directement à la mer !).

2 – Avant le départ en mer

- Revoyez avec votre équipage les règles de sécurité, les bonnes pratiques de la vie à bord, la responsabilité de tous vis-à-vis du milieu marin, le contenu de cette charte.
- Lors des achats nécessaires au remplissage de la cantine du bord et donc à la bonne humeur de l'équipage :
 - Evitez absolument tous les plastiques à usage unique : gobelets, assiettes jetables, pailles...
 - Privilégiez les produits locaux, de saison, de préférence Bio, les emballages recyclables, les produits vaisselle et d'entretien respectueux de l'environnement.
 - Limitez les emballages au départ pour éviter d'avoir à les stocker, tous les ports ne sont pas suffisamment équipés pour la gestion des déchets.
- Vérifiez que vos escales disposeront de possibilités de tri et de recyclage. Demandez conseil à votre base d'accueil ou à la capitainerie.

Rejoignez nous sur www.longitude181.org !

Association LONGITUDE 181 – www.longitude181.org – contact@longitude181.org

Siège social : 12, rue la fontaine 26000 Valence – Adresse postale : 120, chemin du Bois de Malatras 38160 Chatte



Découvrez
Partagez
Préservez!

CHARTRE
INTERNATIONALE
DU PLAISANCIER
ECO-RESPONSABLE

3 - En mer

Comme partout, la vie en mer est constituée d'un ensemble de libertés et de contraintes. Liberté de naviguer où bon nous semble, de choisir son itinéraire, son agenda, de profiter des criques aux eaux cristallines ou de s'évader lors de navigations plus ou moins longues. En mer les contraintes ne sont plus celles du quotidien, mais celles liées à la nature : les conditions météo, la forme des criques et des abris possibles, la nécessité d'adapter son comportement au milieu qui nous accueille.

Quelques règles simples pour une vie à bord en harmonie avec ce milieu :

- **Ne rejetez rien** à la mer et trieze vos déchets.
- **Ne touchez ni ne nourrissez** les animaux marins.
- **Approchez-vous avec précaution et respect** des animaux marins et gardez une distance de sécurité.
- **En cas d'approche de mammifères marins, ne perturbez pas** les couples mères-enfants, ne coupez pas les trajectoires d'évolution.
- **Respectez et faites preuve de courtoisie** envers les autres usagers du plan d'eau. Gardez les distances de sécurité en particulier avec les bateaux de plongée arborant le pavillon Alpha (100m) et les bateaux en action de pêche.
- **Utilisez le moins possible le moteur**, dans la limite d'une sécurité acceptable, privilégiez la voile qui est un moyen agréable, écologique, respectueux de l'environnement et renouvelable. Si vous devez utiliser votre moteur, restez dans des plages de rendements optimums et ne poussez pas votre moteur à fond sans raisons valables car celui-ci surconsommara du carburant d'une façon exponentielle sans un gain notable sur la vitesse enregistrée.

4 - Le mouillage

Moment privilégié d'une sortie en mer, le mouillage pour quelques heures ou quelques jours peut être catastrophique ou complètement transparent pour le milieu marin. Comment effectuer un mouillage responsable ?

- **Vérifiez les règles de mouillage** en vigueur, existence d'une zone protégée...
- **Gérez votre vitesse d'approche** en fonction des réglementations en vigueur, pour ne pas gêner les plaisanciers et pour éviter de détruire les berges par l'onde des vagues.
- **Privilégiez les coffres et les bouées** d'amarrage à l'utilisation de l'ancre.
- **Choisissez d'ancrer dans les zones de sable** pour préserver la flore marine et évitez d'ancrer dans les herbiers (posidonie) et massifs coralliens.
- **Posez et remontez votre ancre sans traction** excessive pour éviter de « labourer » les fonds.
- **Ne prélevez pas de sable, de coraux, de coquillages**, d'étoiles de mer ou autres animaux marins.

Rejoignez nous sur www.longitude181.org !

Association LONGITUDE 181 – www.longitude181.org – contact@longitude181.org

Siège social : 12, rue la fontaine 26000 Valence – Adresse postale : 120, chemin du Bois de Maltras 38160 Chatte



Découvrez
Partagez
Préservez!

CHARTRE
INTERNATIONALE
DU PLAISANCIER
ECO-RESPONSABLE

- **Limitez vos actions de pêche au strict nécessaire** pour la consommation du bord, en aucun cas ne revendez le produit de votre pêche et ne prélevez pas les espèces en danger, même si la loi locale vous l'autorise.
- **Gérez vos eaux noires** afin de ne pas polluer la baie qui vous accueille.
- **Limitez le niveau sonore** de votre équipage et de votre installation Hi-Fi pour éviter de déranger la faune marine et par respect pour vos voisins de mouillage.
- **Limitez votre consommation d'eau** au strict nécessaire, au mouillage comme au port.
- **Produisez votre énergie en favorisant le solaire et l'éolien** quand c'est possible et limitez l'utilisation du moteur. Quand les bateaux sont équipés de climatisation, privilégiez le plus longtemps possible l'usage des ventilateurs bien moins énergivores que la climatisation et qui garantissent de très bons résultats sur la chaleur perçue.

5 - L'escale

Où on se rend compte que la navigation est aussi un moyen fantastique de découvrir la terre. N'hésitez pas à visiter, échanger, partager, à chaque escale vous trouverez un monde qui attend de vous rencontrer.

- **Pour vider les poubelles du bord**, faites quelques dizaines de mètres après les poubelles de plage, vous trouverez certainement les poubelles de tri sélectif. Sinon, demandez aux habitants de vous les signaler.
- **N'achetez pas de souvenir arrachés à la mer**, dents de requin, carapace de tortue, étoile de mer, hippocampes et autres poissons séchés, corail, coquillages...
- **Boycottez les restaurants qui servent de la soupe d'ailerons** de requin, de la viande de tortue, de cétagés, ainsi que des poissons capturés par des moyens destructifs (dynamite, cyanure, etc...).
- **Demandez aux restaurateurs comment sont pêchés** les produits de la mer qu'ils proposent, et quels accords ils ont avec les pêcheurs locaux.

Rejoignez nous sur www.longitude181.org !

Association LONGITUDE 181 – www.longitude181.org – contact@longitude181.org

Siège social : 12, rue la fontaine 26000 Valence – Adresse postale : 120, chemin du Bois de Malatras 38160 Chatte



*Découvrez
Partagez
Préservez!*

CHARTRE
INTERNATIONALE
DU PLAISANCIER
ECO-RESPONSABLE

J'alerte, je partage, j'encourage

En cas de pollution ou d'atteinte à l'environnement, prévenez les autorités compétentes.

- **Partagez avec votre équipage** et les autres plaisanciers le besoin de réduire notre impact sur l'environnement.
- **Faites connaître la Charte Internationale** du Plaisancier Eco-Responsable et encouragez les actions de préservation du milieu marin.

Propriétaires de bateau

Pour les Plaisanciers qui ont la chance d'être propriétaire de leur bateau et ont le plaisir d'effectuer son entretien, choisissez des pratiques éco-responsables pour le réaliser.

- Préférez des peintures de coque (antifouling) qui minimisent leur impact sur le milieu marin. Des produits sans biocide et sans métaux lourds arrivent maintenant sur le marché de la plaisance.
- Un lavage de la carène régulier à l'éponge permet de limiter les interventions plus coûteuses comme le carénage qui nécessite une sortie de l'eau. Il minimise également l'impact sur l'environnement.
- Lors des carénages avec ponçage et décapage des peintures de protection, utilisez les zones prévues à cet effet comportant des installations de rétention.
- Lors de l'entretien du moteur et du circuit de refroidissement, ne rejetez aucune huile, hydrocarbure ni produit de refroidissement à la mer et équipez-vous du matériel nécessaire à cet effet.
- La fin de vie des bateaux est de plus en plus intégrée dans les écosystèmes nationaux, renseignez-vous sur les possibilités de déconstruction proches de votre port d'attache.



CHARTRE
INTERNATIONALE
DU PLAISANCIER
ECO-RESPONSABLE

Rejoignez nous sur www.longitude181.org !

Association LONGITUDE 181 – www.longitude181.org – contact@longitude181.org

Siège social : 12, rue la fontaine 26000 Valence – Adresse postale : 120, chemin du Bois de Malatras 38160 Chatte